



Le milieu des affaires canadien réclame un régime fiscal plus concurrentiel pour un Canada productif et prospère

Les moments qui déterminent l'avenir économique d'un pays sont rares. En voici un.

Le Canada nourrit désormais une nouvelle ambition. Nous sentons collectivement que nous sommes à un moment charnière où nous pouvons tirer parti des forces de notre pays, relancer la productivité, renforcer notre compétitivité à l'échelle mondiale et favoriser les investissements des entreprises, tant étrangères que canadiennes, afin de concrétiser cette ambition.

En tant que coalition nationale représentant plusieurs de 700,000 professionnels et entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs de l'économie et d'un océan à l'autre, nous nous sommes réunis autour d'un objectif commun : contribuer à bâtir un Canada plus fort, plus souverain et plus prospère.

C'est le moment de faire preuve d'audace et de mettre en place le régime fiscal moderne, efficace et concurrentiel dont le Canada a besoin. Pour que le Canada demeure concurrentiel, un régime fiscal efficace et simplifié constitue le meilleur levier dont nous disposons pour favoriser l'entrepreneuriat, l'innovation, l'investissement et la création d'emplois au pays.

Notre politique fiscale devrait soutenir notre stratégie économique globale. Nous saluons et applaudissons la mise en place de la mégadéduction à la productivité. Il s'agit d'une réforme majeure qui renforce la compétitivité mondiale du Canada et témoigne de la volonté de faire du Canada un endroit plus attrayant pour investir et se développer.

Il est essentiel d'adopter sans tarder des mesures pour renforcer la compétitivité du Canada sur la scène mondiale. Nous sommes déterminés à collaborer dès maintenant avec le gouvernement à la mise en place de mesures ciblées qui s'appuieront sur les progrès récents. Dans le budget de 2026, nous demandons au gouvernement fédéral d'aller encore plus loin : encourager l'entrepreneuriat, améliorer la compétitivité du Canada sur la scène mondiale, simplifier le régime fiscal et adopter des mesures favorisant la croissance des entreprises de toutes tailles partout au pays. Le gouvernement doit également s'engager à mener un examen approfondi du régime fiscal canadien.

Ensemble, ces réformes permettront de mettre en place un régime fiscal conçu pour permettre aux entreprises canadiennes de prospérer au 21^e siècle.

Principes de réforme

1

Encourager l'entrepreneuriat et la croissance au Canada

La politique fiscale devrait favoriser la création d'entreprises, l'innovation, l'investissement et l'expansion. Les entrepreneurs canadiens devraient avoir toutes les raisons de créer, de développer et de maintenir leurs entreprises au Canada.

Nous demandons ce qui suit au gouvernement :

- **Élargir les dispositions permettant le report de l'impôt sur les gains en capital réinvestis** dans des biens canadiens admissibles au cours d'une période déterminée, notamment pour faciliter le transfert intergénérationnel d'exploitations agricoles à un plus grand nombre de membres de la famille.
- Mettre en place un **régime canadien d'imposition préférentielle des revenus tirés de la propriété intellectuelle** développée exclusivement au Canada.

2

Améliorer la compétitivité mondiale du Canada

Le Canada est en concurrence à l'échelle mondiale pour attirer les investissements, les talents et les capitaux. Les récentes réformes fiscales américaines ont renforcé la position concurrentielle des États-Unis. Le Canada doit réagir en mettant en place des politiques qui feront de ce pays une destination de choix pour les entreprises désireuses d'investir, d'innover et de croître.

Nous demandons ce qui suit au gouvernement :

- Collaborer avec le Conseil de la fédération pour **réduire les taux généraux d'imposition du revenu des sociétés** afin de rétablir l'avantage fiscal du Canada pour les sociétés, qui a contribué à stimuler la croissance économique au début des années 2000.

3

Simplifier le système

La complexité entraîne des coûts importants pour les Canadiens et les entreprises. Chaque année, des milliards de dollars sont consacrés à la conformité fiscale, ce qui détourne des ressources qui pourraient être affectées à l'investissement des entreprises, à la création d'emplois et aux priorités des ménages. La réforme fiscale devrait rendre le système plus facile à comprendre, plus simple à administrer et moins coûteux à utiliser.

Nous demandons ce qui suit au gouvernement :

- **Mettre en place un régime d'imposition des groupes de sociétés**, permettant aux sociétés mères et à leurs filiales de produire une déclaration de revenus consolidée, un modèle utilisé dans l'ensemble des pays du G7.
- **Simplifier la production des déclarations de revenus et demander à l'Agence du revenu du Canada (ARC) d'établir des plans et des échéanciers clairs** afin d'assurer une plus grande équité et une meilleure prévisibilité.
- Examiner **les mesures fiscales récemment instaurées et éliminer celles qui, comme les règles de limitation des dépenses d'intérêts et de financement excessives**, ont alourdi les formalités administratives et augmenté l'incertitude et les risques liés à la conformité fiscale.

4

Soutenir la croissance des petites entreprises

Les petites entreprises constituent le pilier de l'économie canadienne et, pourtant, les fermetures d'entreprises l'emportent sur les nouvelles créations, tandis que la hausse des coûts, les contraintes réglementaires et les pénuries de main-d'œuvre continuent de poser des défis aux petites entreprises. Un régime fiscal moderne devrait les aider à réinvestir, à prendre de l'expansion et à créer des emplois. En réduisant les obstacles structurels, en encourageant le réinvestissement et en récompensant les investisseurs qui prennent des risques dès les premières étapes, le Canada peut redevenir un pôle d'attraction pour les entrepreneurs ambitieux et créer un environnement propice à la transformation des entreprises d'ici en concurrents de calibre mondial.

Nous demandons ce qui suit au gouvernement :

- **Réduire le taux d'imposition fédéral des petites entreprises** afin d'améliorer la trésorerie de ces dernières.
- **Augmenter le seuil de revenu admissible à la déduction pour petites entreprises** et l'indexer sur l'inflation afin de relancer la croissance.

5

Mettre en place un régime fiscal adapté au 21^e siècle

Le Canada a besoin d'un régime fiscal adapté à l'économie moderne d'aujourd'hui, axée sur l'intelligence artificielle. L'économie canadienne a radicalement changé depuis la Commission Carter des années 1960, qui a constitué la dernière révision en profondeur du régime fiscal, il y a plus d'un demi-siècle.

Une analyse ciblée, s'appuyant sur un échéancier précis, sur des consultations constructives ainsi que sur l'expérience et les données probantes à l'échelle internationale, permettrait de cerner des réformes concrètes susceptibles d'améliorer la compétitivité et de stimuler la croissance pour les décennies à venir.

Nous demandons ce qui suit au gouvernement :

- **S'engager, dans le budget de 2026, à procéder à un examen approfondi du régime fiscal.**

Un appel à l'action

Le Canada dispose des talents, des ressources et des institutions nécessaires pour réussir dans l'économie mondiale d'aujourd'hui. Le monde entier convoite ce que possède le Canada.

Le moment est venu de créer les conditions nécessaires pour libérer tout le potentiel du Canada.

Les défis économiques actuels exigent bien plus que des changements progressifs. Ils ont besoin d'un régime fiscal qui récompense l'investissement, encourage l'esprit d'entreprise, favorise la croissance des entreprises et renforce la compétitivité du Canada.

La mégadéduction à la productivité constitue un premier pas important. Le budget de 2026 devrait s'inscrire dans cette dynamique en proposant des réformes ciblées et en s'engageant à moderniser le régime fiscal pour répondre aux besoins de demain.

Nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement fédéral pour atteindre cet objectif.

C'est le moment d'agir avec ambition, détermination et rapidité. Saisissons cette occasion pour bâtir un Canada plus productif, plus concurrentiel et plus prospère pour les générations à venir.

Signature originale de :

CCSPA

ACPCS



CFIB FCEI

Shannon Coombs

Présidente

[Association Canadienne des Produits de Consommation Spécialisés](#)

Candace Laing

Présidente-directrice

[générale
Chambre de Commerce du Canada](#)

Keith Currie

Président

[Fédération canadienne de l'agriculture](#)

Corinne Pohlmann

Vice-présidente exécutive,
défense des intérêts
[Fédération canadienne de l'entreprise indépendante](#)



Carol Wilding

FCPA, FCA, ICD.D

Présidente-directrice
générale

[Ordre des CPA de l'Ontario](#)

Crosby Devitt

Chef de la direction

[Producteurs céréaliers de l'Ontario](#)

Beth McMahon

Présidente-directrice
générale

[Hôtels Canada](#)

France Fournier

Présidente-directrice
générale

[Chambre de commerce d'Oakville](#)



Daniel Tisch

APR, FCPRS, ICD.D

Président et chef de la
direction

[Chambre de commerce de l'Ontario](#)

Drew Spoelstra

Président

[Fédération de l'agriculture de l'Ontario](#)

Michael Graydon

Chef de la direction

[Produits alimentaires, de santé et de consommation Canada](#)